

A.S.B.L. MAISON SAINT-EDOUARD
I.M.P. L'HORIZON
ROUTE DE L'AMBLEVE, 88
4987 STOUMONT
TEL. : 080/78.57.20
FAX : 080/78.51.00
admin@maison-saint-edouard.org
<http://maison-saint-edouard.org>



Annexe au

PROJET INSTITUTIONNEL

**ETAT DU
SRJ MAH 189**

**Les Ecureuils, les Aubépines, les Hirondelles, les Bleuets et l'Oasis.
SUITE AUX EVALUATIONS ANNUELLES DE LA QUALITE DES
SERVICES**

Coordination de JANVIER 2009
Consultable et téléchargeable en ligne sur le site
<http://maison-saint-edouard.org>

De manière générale

- Notre travail se modifie dans le sens de l'alourdissement des problématiques prises en charge, tant au niveau du handicap mental que des difficultés socio-pédagogiques.
- L'incidence que ces difficultés ont sur la participation des jeunes est évidente. De l'énergie a été consacrée pour diminuer cette incidence par le biais de rencontres avec les familles, notamment les plus défavorisées d'entre elles.
- L'évaluation du fonctionnement avec une psychomotricienne a été plus que positive. Ce fonctionnement sera, si possible, maintenu voire renforcé.
- D'un point de vue infrastructure, de nouveaux châssis à double vitrage équipent maintenant toute l'aile consacrée au S.R.J.

1 Les Ecureuils - groupe de jeunes atteints d'un handicap mental léger ou modéré

"...se concerter afin d'encadrer. Patience, tolérance, disponibilité et présence avec les jeunes pour qu'ils progressent..." - réunions d'évaluation du service 2005.

Les départs et arrivées constants dans ce type de service nous amènent à revoir continuellement nos techniques d'intervention.

Etablir une photographie du service est, de ce fait, malaisé.

Une bénéficiaire fait preuve d'une violence de plus en plus régulière, ce qui a amené l'équipe à se repositionner dans des interventions parfois plus axées sur la sécurisation que sur les apprentissages. Nous n'avons pas les moyens (ni internes, ni externes) de concevoir une prise en charge basée sur l'isolement.

Nous devons amener un cadre sécurisant qui permet au bénéficiaire d'évoluer et de prendre conscience de ses potentialités.

Les dernières entrées dans le groupe donnent cependant toujours un sens au travail que nous pouvons entamer sur l'autonomie.

1.1 Population accueillie actuellement

Le groupe se compose, en moyenne, de 13 jeunes de 6 à 21 ans. Dans la mesure du possible, ils bénéficient d'une chambre individuelle. Ils fréquentent tous un établissement scolaire dans les environs. La problématique bien connue des transports scolaires dans l'enseignement spécial n'est pas sans causer une difficulté : dans notre région, les trajets sont longs et il n'est pas rare qu'un enfant doive se lever à ou avant 6 heures du matin. Le retour, vers 17 heures, peut occasionner certaines tensions.



1.2 Infrastructure

Les espaces de vie sont structurés comme suit :

- une salle de séjour (cuisine et coin repas) ;
- un salon avec télévision ;
- une salle de jeu ;
- un bureau destiné aux éducateurs ;
- une salle de douche et bains ;
- une buanderie ;
- un couloir comprenant les chambres ;
- un couloir comprenant cinq chambres individuelles et un salon dans lequel sont installés une console de jeu et un ordinateur ;
- un espace informatique ;
- une salle de fitness.

Ces locaux se situent dans une même aile du bâtiment.

A l'extérieur, le groupe peut également disposer :

- d'une cour ;
- d'un atelier vélo et rangement ;
- d'une plaine de sports et d'une salle de gymnastique ;
- d'un espace barbecue et piscines découvertes.

1.3 Objectifs du service

Nous tentons de donner un caractère familial au groupe. Cuisiner, entretenir et ranger sa chambre, faire ses devoirs, faire des courses alimentaires,... sont autant d'activités au travers desquelles notre travail de socialisation et de prise d'autonomie peut s'effectuer.

Le respect de l'autre et du matériel est un axe de travail que nous privilégions.

Les contacts avec l'environnement - famille, école, SPJ, et/ou SAJ le cas échéant - restent une priorité.

Favoriser le contact avec le monde extérieur par des activités ordinaires et exceptionnelles (comme dans une famille) reste d'application.

1.4 Objectifs individuels

Les caractéristiques individuelles des bénéficiaires du groupe nous amènent à travailler différemment que précédemment. Nous privilégions la poursuite d'un seul objectif par jeune et la volonté de l'atteindre. Le jeune est impliqué dans cet objectif et doit être le centre de son projet.

Nous aménageons des temps de **participation** comme les réunions de conseils des usagers ou des discussions informelles. Le conseil fonctionne selon une nouvelle procédure depuis 2008.



Les objectifs individuels sont consignés dans un cahier. Ils sont classifiés selon le temps, court, moyen ou long terme, les moyens mis en œuvre, les critères de réussite et la méthodologie d'évaluation.

La collaboration avec les écoles et les familles nous donne de la cohérence dans la poursuite des objectifs individuels et permet au jeune de trouver la sécurisation (évoquée plus haut) nécessaire à son

épanouissement.

2 Les Aubépines - groupe de jeunes atteints d'un handicap mental modéré ou sévère

"... encadrer et socialiser les jeunes en respectant leurs limites, leur bien-être et ce, en toute sécurité..."

Comme aux Ecureuils, les départs et arrivées constants dans ce type de service nous amènent à revoir continuellement nos techniques d'intervention.

L'infrastructure permet la sécurisation nécessaire mais rend parfois difficile l'expression du besoin de se défouler qu'éprouvent certains jeunes.

2.1 Population hébergée

Nous hébergeons en moyenne 10 jeunes dont la moitié ne parle pas ou très peu. L'aspect nursing des interventions s'est encore accentué. Les âges sont compris entre 6 et 21 ans.

Tous suivent une scolarité.

2.2 Infrastructure

Le groupe se situe au deuxième étage de l'établissement. Il se compose :

- d'une grande salle de séjour avec tables et chaises ;
- d'un salon séparé par un muret de la salle de séjour. Ce salon comprend un divan et deux fauteuils, une télévision avec magnétoscope, une chaîne stéréo, des armoires à jeux et un vélo d'appartement ;
- d'une grande cuisine meublée ;
- d'une salle de bain avec baignoire ;
- de cinq chambres à deux lits pour les résidents ;
- d'une nouvelle zone sanitaire.

2.3 Objectifs du service

Maintenir un climat serein dans le groupe reste l'objectif prioritaire. L'organisation des retours de l'école et l'arrivée dans le groupe font toujours l'objet d'une constante attention.

La stimulation de l'expression verbale des jeunes qui y ont accès est un second objectif collectif essentiel. Donner du sens aux événements, les verbaliser permet aux jeunes du groupe de prendre (ou de garder) conscience qu'exprimer ses besoins est un gage d'équilibre.

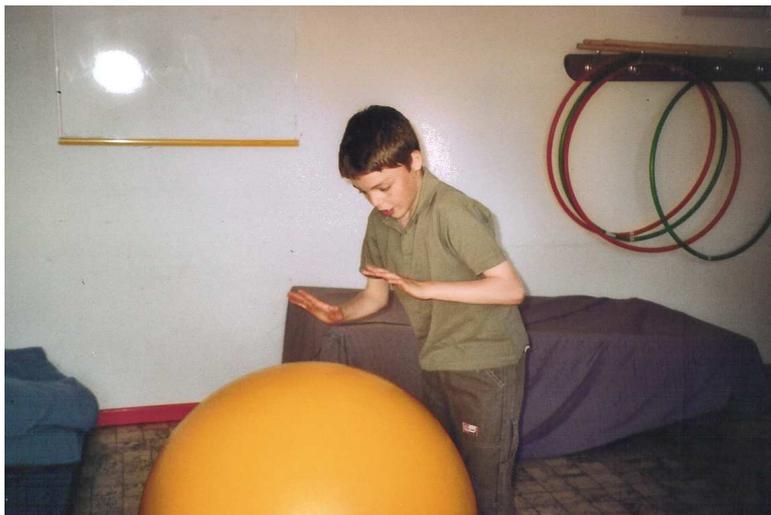
Maintenir le jeune bénéficiaire au centre de son projet, tout mettre en œuvre pour qu'il reste acteur de son projet et de sa vie est une de nos finalités. Les techniques utilisées dans ce groupe se basent sur des choix simples de la vie quotidienne comme le choix des vêtements, d'une sortie extérieure,...

Pour terminer, la socialisation, au travers d'activités extérieures ou intérieures (avec présence de personnes extérieures) reste un de nos axes de travail privilégié.

2.4 Objectifs individuels

L'autonomie à table, l'hygiène et la communication verbale sont les objectifs individuels développés dans le respect des limites et des besoins de chacun.

3 Les Hirondelles - groupe de jeunes atteints d'un handicap mental sévère ou profond



"...Repère, bien-être, sécuriser, sens, empathie..."

3.1 Population - encadrement

Le nombre de jeunes et l'encadrement n'ont pas évolué.

Tous ces jeunes présentent un

retard global du développement très important. Néanmoins, ils suivent tous une scolarité.

Aucun n'a accès à une symbolisation permettant un réel échange verbal.

Les heures de psychomotricité (dont question par ailleurs) permettent d'envisager certains objectifs individuels inimaginables précédemment.

Le recours à des infirmières indépendantes est aujourd'hui une réalité bien établie.

3.2 Infrastructure

L'unité de vie est composée :

- de cinq chambres à coucher pour les résidents ;
- d'une grande salle commune comprenant une installation stéréo, deux petites maisons en bois avec jeux d'éveil et sensoriels et d'une balancelle ;
- d'un petit salon avec télévision ;
- d'une cuisine équipée et d'un espace réservé aux repas ;
- d'une salle de psychomotricité avec matelas d'eau, baignoire à boules, bac à sensations tactiles, peluches, couvertures tableau d'éveil, petite colonne à bulles, installation musicale, coussins à contacts et odeurs différents ;
- d'une salle d'eau avec deux W.C., une douche et deux baignoires dont une à bulles pour les bains relaxants ;
- d'une chambre de garde - bureau.

3.3 Objectifs du service

Maintenir la qualité de vie, améliorer le bien-être et développer quelques apprentissages au niveau de l'autonomie pourraient résumer nos objectifs globaux.

Avec une telle population, le travail se situe surtout au niveau de la rencontre des besoins primaires.

Un suivi rigoureux de la santé est indispensable.

Le travail quotidien se situe au niveau des techniques de stimulations sensorimotrices. Rassurer, créer des points de repère, gérer les angoisses, structurer, sécuriser, ... sont autant de vecteurs de notre action.

Etre attentif aux réactions des jeunes lors des activités et des différents moments de vie permet de déterminer les aspirations et les potentialités de ces jeunes. C'est notre manière d'assurer une participation de ces enfants dans leurs projets de vie.

3.4 Objectifs individuels

Les objectifs habituels sont le maintien social à table lors des repas et l'adaptation des comportements en activités extérieures.

Certains objectifs individuels ont été activés et sont atteints par des activités ponctuelles comme les jeux sensorimoteurs, les jeux de société simples, puzzles volumiques,...

Les outils d'évaluation utilisés pour les quatre groupes sont :

- cahier de communication avec les familles
- cahier de communication entre éducateurs
- réunions d'équipe
- réunions de synthèse si nécessaire
- grilles d'évaluation : P.P.A.C., P.A.C. de GUNSBURG, I.E.C.A.S., Harvey.
- réunions de parents
- réunions avec les instances de placement, le cas échéant,
- journaux de classe et bulletins,
- fiches d'évaluation médicale,
- réunions d'évaluation de la qualité des services.

4 Les Bleuets—L'Oasis

« *Sécuriser et encadrer le jeune avec respect, être responsable de la stimulation de son autonomie et de ses activités.* »

4.1. Population - Encadrement

Ce groupe a vu le jour le 20 janvier 2008. Il permet d'accueillir 20 enfants provenant de France et plus particulièrement de la région parisienne.

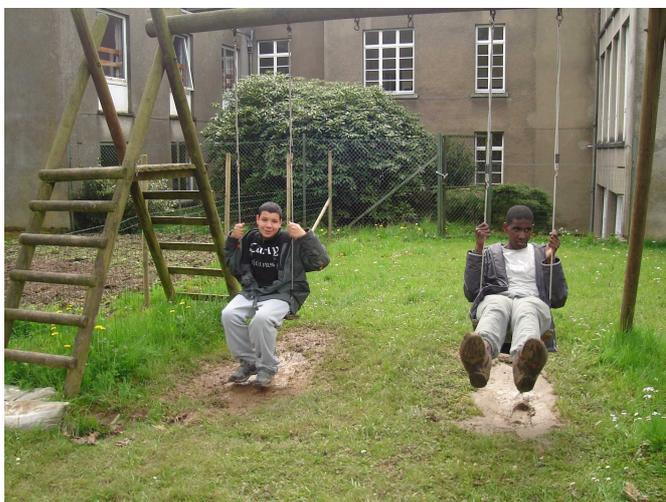
Ils présentent un handicap mental modéré ou sévère accompagné de troubles et/ou comportements autistiques. La majorité des enfants n'utilisent pas le langage verbal mais ils savent tous se faire comprendre. Une équipe de 10 éducateurs a pour mission de les encadrer, de les récréer et d'être les garants de leur bien-être et du développement de leur autonomie.

Une technicienne de surface veille à la propreté dans le groupe.

A la demande des intervenants, les enfants ont accès à un service médical et paramédical

(kinésithérapeute, logopède, psychomotricienne) ainsi qu'un service psychologique et social.

Une réunion d'équipe est organisée 3 semaines sur 4 afin de suivre les enfants, de faire les bilans individuels, d'évaluer les objectifs et de débattre de l'organisation interne du service.



4.2. Infrastructure

Le groupe comprend 2 unités de vie, les Bleuets et l'Oasis dont les locaux sont répartis comme suit :

- 20 lits répartis en 8 chambres individuelles ou doubles, exception faite pour la chambre triple des jeunes filles;
- une salle à manger qui accueille les différents repas;
- une cuisine équipée spacieuse;
- un espace détente où tapis, matelas, coussins, peluches, décorations s'unissent afin que les enfants puissent passer de bons moments loin du stress et des tensions nerveuses;
- un espace salon et télévision qui permet à tous de se détendre devant un bon film, dessins animés ou autres;
- des sanitaires en suffisance (dont cinq douches), ce qui permet d'améliorer l'autonomie au niveau de l'hygiène;
- un local créativité et informatique;
- un vestiaire à l'entrée du groupe.



En septembre 2008, l'Oasis a vu le jour au même étage. Celui-ci permet à 6 ou 7 enfants d'y passer les après 16h, les mercredis après-midi et les week-ends de non retour en famille, afin de réduire le nombre de bénéficiaires dans un même espace. L'Oasis ne comprenant ni sanitaires, ni chambres, c'est aux

Bleuets que les enfants dorment et se lavent.

Un espace vert avec terrain de sport, espace barbecue, piscine (en été), plaine de jeux est accessible et apprécié par tous les enfants.

4.3. Objectifs du service

Les objectifs généraux du groupe des Bleuets et de l'Oasis sont :

- le bien-être des enfants dans un cadre familial structuré et sécurisant;
- le maintien des acquis et le développement maximal de l'autonomie de base : hygiène, tenue à table, habillage, déplacements...;
- l'adaptation et l'intégration sociale par la participation à des sorties extérieures adaptées;
- L'entretien d'une collaboration active avec les familles des enfants.

L'équipe insiste sur les relations avec les familles afin que ceux-ci soient et se sentent intégrés au projet conçu pour leur enfant et qu'ils puissent avoir un rôle actif dans la prise en charge de leur enfant lors des retours en famille.

L'éducateur référent et le responsable mettent en place et assurent un lien privilégié entre la famille, l'enfant et l'institution afin de garantir le meilleur suivi possible.

4.4. Objectifs individuels

Afin de bien connaître l'enfant, trois tests psychopédagogique sont réalisés individuellement : le HARVEY, le IECAS et le PPAC.

L'équipe éducative travaille différents objectifs avec chaque enfant. Ces objectifs vont à la rencontre du développement de son autonomie générale et sont choisis en fonction des priorités relevées lors de la vie de tous les jours et/ou dans les différents tests.

Ces objectifs sont évalués tous les 6 mois et/ou au besoin du bénéficiaire.

Un éducateur référent veille à la bonne tenue des dossiers individuels comprenant le suivi journalier, les bilans (2 par année) et la création, le suivi et l'évaluation des objectifs.